



COMMUNE DE  
**CAMBRONNE-LES-CLERMONT**

60290

Téléphone : 03 44 73 00 06

Télécopie : 03 44 73 40 26

**Arrêté municipal n°13-2019**

**Interdiction de circulation dans la rue de Liancourt reliant la sortie du village à la départementale RD 137 à partir 01<sup>er</sup> avril 2019 jusqu'à la fin des travaux.**

Le Maire de Cambronne les Clermont,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article 471/15 du Code Pénal frappant d'amende de police ceux qui contreviennent aux règlements légalement faits par l'autorité municipale,

Vu la nécessité d'assurer la sécurité publique,

Considérant que les travaux d'aménagement du carrefour existant en un carrefour de type tourne à gauche et que ces travaux vont nécessiter la fermeture des voies perpendiculaires à la RD137 du 1<sup>er</sup> avril jusqu'à la fin des travaux d'aménagement.

**ARRETE**

Article 1: A partir du 1<sup>er</sup> Avril 2019 et jusqu'à la fin des travaux d'aménagement, la circulation dans la rue communale reliant la sortie du village à la départementale RD137 sera interdite.

ARTICLE 2 : La vitesse sera réglementée à 30 Km/h aux abords du chantier pendant l'exécution des travaux.

ARTICLE 3: La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise MEDINGER pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 4: Les infractions aux instructions du présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément au règlement en vigueur.

ARTICLE 5 : Monsieur Le chef de la brigade de Gendarmerie de Liancourt et M. le Maire de Cambronne les Clermont sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune ainsi qu'au droit du chantier et dont une ampliation sera adressée à :

Monsieur le directeur de l'entreprise MEDINGER  
SDIS  
UTD centre / CRD La Rue St Pierre  
Service transports de la région hauts de France  
CCPC

Fait à Cambronne -Les-Clermont  
Le 28 mars 2019

Le Maire,

Jean-Pierre BLOT

